



FORMULAIRE D'INSCRIPTION / Une naissance, deux arbres 2022

ENFANT

Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ Sexe
_____/_____/_____/ F
Jour Mois Année M

PARENT 1

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Téléphone _____ Courriel _____

PARENT 2

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Téléphone _____ Courriel _____

DEMANDEUR

Nom _____ Prénom _____ Lien avec l'enfant _____

SÉLECTION DE L'ARBRE

Nous communiquerons avec vous au printemps 2023 pour vous faire part des essences d'arbres disponibles cette année.

Les parents doivent obligatoirement être propriétaires d'une résidence sur le territoire de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et y résider sur une base permanente. Le poupon doit être né dans l'année courante ou la précédente.

Joindre à la présente demande :

- Preuve de naissance OU Preuve d'adoption (acte de naissance ou d'adoption, carte d'assurance maladie, etc.)
- Preuve de résidence (permis de conduire, carte du citoyen, avis d'imposition municipal, facture d'Hydro-Québec, etc.)
- Photographie en couleur de l'enfant, en format JPEG

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je m'engage par la présente à planter ledit arbre sur le territoire marthelacquois.

Signature du parent demandeur : _____

Date : ____/____/_____
Jour Mois Année

Les demandes peuvent être acheminées par courriel à subventions@vsmsll.ca.

À L'USAGE DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Numéro de matricule : _____

Représentant : _____

District : _____ Date réception demande : ____/____/_____
Jour Mois Année

Pièces justificatives reçues : Naissance/Résidence/Photo